

INBS PROPULSION NAVALE

ETABLISSEMENT: CEA CIVIL

EXPLOITANT: CEA civil

RÉGION: Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT: BOUCHES-DU-RHONE

COMMUNE: SAINT-PAUL-LES-DURANCE

La société TechnicAtome exploite pour le compte du CEA l'installation nucléaire de base classée secrète dénommée Â« Propulsion Nucléaire Â» (INBS-PN), située sur le site du Centre d'Etudes CEA de Cadarache.

Les déchets radioactifs proviennent de la mise au point ou de l'exploitation des réacteurs nucléaires d'essais de la propulsion nucléaire.

Données déclarées au 31/12/2014

Nature des déchets	Volume déclaré (en m ³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
1. DÉCHETS ENTREPOSÉS SUR L'INBS INSTALLATION INDIVIDUELLE FSMC					
a. Déchets TFA					
Déchets TFA issus de la production courante de l'Installation Individuelle FSMC	26,2	3,50.10 ¹		TFA	TFA
b. Déchets FA					
Déchets compactables conditionnés en fûts 200L	4,05	-		FMA-VC	F3-01
Déchets FA 'vracs sous vinyles'	6,4	-		FMA-VC	F3-5-06
Déchets FA conditionnés en fûts de 100L	9,8	1,00.10 ³		FMA-VC	F3-5-06
2. DÉCHETS ENTREPOSÉS SUR L'INBS HORS INSTALLATION INDIVIDUELLE FSMC					
a. Déchets TFA					
Déchets TFA issus de la production courante de l'INBS PN hors II FSMC	20,2	-		TFA	TFA
Déchets TFA essentiellement métalliques issus de la Cessation Définitive d'Exploitation du réacteur RNG - Pièces unitaires	8	1,00.10 ³		TFA	TFA
Déchets TFA essentiellement métalliques - à reconditionner	90	3,00.10 ²		TFA	TFA
Acide borique conditionné en fûts de 100 litres	1,5	5,00.10 ⁰		TFA	TFA
Déchets amiantés conditionnés en fûts 200L	29	5,00.10 ¹		TFA	TFA
Déchets TFA issus du démantèlement des boucles GBE/CADI/MULTI-BOUTEILLES	13,8	-		TFA	TFA
déchets TFA issus de la vidange des effluents chromatés du PAT	7,2	-		TFA	TFA
b. Déchets FA					
Déchets compactables conditionnés en fûts de 200L	19,05	1,30.10 ³		FMA-VC	F3-01
Déchets 'vrac sous vinyle' à conditionner en caisson métallique	22,77	5,00.10 ³		FMA-VC	F3-5-06
Déchets FA essentiellement métalliques	356	5,00.10 ⁵		FMA-VC	F3-5-06
Déchets incinérables conditionnés en fûts de 118 litres non peints	0,276	1,00.10 ²		FMA-VC	F3-7-01
Huiles issues des productions courantes conditionnées en fûts	-	1,20.10 ¹		FMA-VC	F3-7-01
c. Déchets MAVL					
Pièces métalliques irradiées entreposées sous eau dans les canaux de l'installation RNG	7	5,00.10 ⁶		MA-VL	F2-5-05